



E.I.. Le Petit Spa des Alpes
SIRET : 531 470169 00024
Code NAF : 9602B DRTEFP 84 73 01867 73
Enregistré au greffe du tribunal de commerce de Chambéry
SIEGE SOCIAL : 20 route de Lyon 73160 Cognin
Tél : 04.79.85.75.58
email : information@coachlife.fr -
Internet : www.coachlife.fr

Bulletin d'inscription à renvoyer :
à l'attention de madame COLLI Graziella
COACH LIFE FORMATION
Le Petit Spa des Alpes
20 route de Lyon
73160 Cognin

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Adresse e-mail obligatoire :

Nom du module	Date début	Tarif net (€)
	Total	
	Arrhes (30% du total)	

Je joins un chèque d'arrhes de _____ à l'ordre de Graziella COLLI

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Cette somme fait partie du montant total de la formation, ne sera encaissée qu'à l'issue du premier cours. Vous avez un droit de rétractation de 10 jours depuis la signature de votre bulletin inscription. Pour tout désistement dans un délai inférieur à 15 jours, cette somme ne sera pas rendue mais restera valable pour une session ultérieure.

Ajournement de cession

L'École se réserve le droit d'ajourner une session au plus tard sept jours calendaires avant le début de celle-ci si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas l'étudiant sera immédiatement prévenu par écrit et Coachlife Formation s'engage à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session de formation concernée

Confirmation d'inscription

A réception de votre bulletin d'inscription une confirmation d'inscription sera adressée, accompagnée en double exemplaire d'une convention ou d'un contrat de formation et du règlement intérieur de Coachlife Formation. Un exemplaire signé doit impérativement être retourné à Coachlife Formation dès que possible et au plus tard le premier jour de la formation.

Conditions de résiliation

Le contrat entrera en vigueur au terme d'un délai de 10 jours francs après sa signature et par défaut au jour du 1er jour de la formation. Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

J'autorise Coachlife Formation à utiliser mon image dans le cadre de la promotion et commercialisation des activités liés au centre de formation.

Date :

Signature :